



Higher School of Agronomy of Mostaganem
Martyr Mohamed El Amdjed Ben
Abdelmalek



المدرسة العليا للفلاحة بمستغانم
الشهيد محمد الامجد بن عبد المالك

PROCES VERBAL DU

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ECOLE N° 01/ 25-26 du 18/11/2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre à 13h 30', s'est tenue à la salle des réunions de l'École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem une réunion ordinaire du Conseil Scientifique de l'École (CSE), présidée par M. Ammar TIAIBA, Directeur de l'école et président de son conseil scientifique.

Etaient présents

Dr. TIAIBA Ammar

Dr. FELLOUS Samir

Pr. BELHAOUARI Benkhedda

Dr. OULD KADDOUR Souad

Dr. ZAIDI Hachemi

Mme. GALFOUT Amina

Dr. DJELMOUDI Younes

Dr. BENDJEBARA Salima

Dr. NEGGAR Oumeldjilali

Pr. BOUZOUINA Mohammed

Dr. BOUKHARI Rachid

Dr. MAHIOUT Djamel

Dr. LITIM Miloud

Pr. BELKACEMI Louiza

Dr. BERBER Amel

Etaient absents

Dr. MEHDEB Djamila

Dr. GOURINE Mohamed

Pr. GHOMARI Samia

Dr. BESSAHA Hassiba

Dr. CHERAIT Asma

Pr. SAHRAOUI Rahima

Ordre du jour

1. Réinscription des doctorants pour l'année 2025/2026 ;
2. Instauration d'une note éliminatoire dans l'évaluation et la progression pour l'obtention des diplômes d'Ingénieur et de Master à l'ESA de Mostaganem ;
3. Divers.

Ouverture de la séance

Une fois le quorum vérifié et jugé atteint, le Président a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres du CSE présents. Avant d'ouvrir la discussion, il a énuméré pour validation les points inscrits à l'ordre du jour suscité.

1. Réinscription des doctorants pour l'année 2025/2026

Après consultation du procès-verbal de réunion du comité de formation doctorale (CFD) de la spécialité "Amélioration des productions végétales et agriculture durable" N° 03/2025 du 28 octobre 2025, et après présentation des dossiers des doctorants et discussion, les membres du Conseil Scientifique ont accepté à l'unanimité la réinscription des doctorants dont les noms sont les suivants :

- ✓ AOUNELLAH Wafaa, (deuxième année)
- ✓ BOUTABLIA Nour El Houda (deuxième année)
- ✓ DJELLIL Hadjer (deuxième année).



Dans le même point, le président de conseil a donné la parole au Pr. Benkhedda BELHAOUARI, en qualité de directeur de thèse de Melle Hadjer DJELLIL qui a demandé aux membres d'accorder un léger changement de l'intitulé de la thèse qu'il encadre.

Ancien intitulé : *Effet des pesticides sur la viticulture durable dans la région de Mostaganem.*

Nouvel intitulé : *Effet des fongicides sur la viticulture durable dans la région de Mostaganem.*

Après démonstration des causes d'un tel changement et discussion, l'ensemble des membres ont émis un avis favorable.

Dans le même sillage, le président du CSE a évoqué la situation des doctorants retardataires pour discussion et a donné la parole au Pr. Benkhedda BELHAOUARI, en qualité de DAPG qui à son tour a nommé les doctorants concernés et l'année de leur première inscription. Les membres du Conseil ont constaté quatre doctorants, cités ci-dessous, en situation de retard de dépôt de leurs dossiers de soutenance. Après discussion, il a été décidé de leur accorder le 10 juillet 2026 comme délai butoir avant lequel il faut soutenir, faute de quoi des dispositions administratives seront prises à leurs encontre.

Doctorants retardataires :

Nom et Prénoms	Date de première inscription
Samira KAROU	2019/2020
Saliha BENDAOUD	2019/2020
Houda BOULENOUAR	2020/2021
Rafida THELAIDJIA	2020/2021

2. Instauration d'une note éliminatoire dans l'évaluation et la progression pour l'obtention des diplômes d'Ingénieur et de Master à l'ESA de Mostaganem

Ce point est présenté au CSE en vue d'examiner et de valider les conclusions des débats et des discussions lancées par le directeur de l'école dès la rentrée universitaire 2025-2026. Ces discussions, menées au niveau des CPC de l'ensemble des paliers et des spécialités en présence des délégués d'étudiants et au niveau des CSD des deux départements, avaient pour but d'instaurer une note éliminatoire dans le

système d'évaluation et de progression pour l'obtention des diplômes d'Ingénieur et de Master à l'ESA de Mostaganem.

Les membres du conseil qui ont constaté qu'aucune note éliminatoire n'était appliquée à l'école jusqu'à présent ont, à l'unanimité, et conformément aux standards académiques et aux exigences de qualité pédagogique propre aux écoles supérieures, instauré dès l'année universitaire en cours (2025-2026) une note par matière de **05/20** comme note éliminatoire à appliquer, après épuisement de toutes les chances, à la **moyenne de la matière** incluant la note de l'**examen** ou celle du **rattrapage** le cas échéant et la note du **control continu** (CC). En fin de discussion de ce point, les membres ont demandé que cette décision soit inscrite dans le règlement intérieur de l'école.00000

3.Divers

Dans le point Divers, il était question de traiter la demande de validation de la composante humaine du laboratoire de recherche « Techniques de productions agricoles, agro-alimentaires et développement durable » et de l'examen d'une demande d'organisation d'un séminaire national exprimée par le Dr. Nabila BERRIGHI.

3.1.Validation de la composante humaine de laboratoire de recherche

Après examen du procès-verbal du conseil de direction du laboratoire « Techniques de productions agricoles, agro-alimentaires et développement durable » N°3/25 du 16/11/2025 rapportant la démission de Dr. Nawel BENKRIZI en sa qualité de membre du laboratoire et la demande de Dr. Nadir MEBARKI et Dr. Soumia CHEMOURI d'intégrer comme membres ce laboratoire, le conseil scientifique à valider à l'unanimité la nouvelle composante dudit laboratoire.

3.2.Examen d'une demande d'organisation d'un séminaire national

Le Conseil Scientifique a étudié la demande d'organisation d'un séminaire national " Sustainable Agri-Industrial Development and Nutrition: Integrating Innovation, Food Safety and ISO Management Systems", déposée par Dr. Nabila BERRIGHI. Après analyse du dossier et discussion, le Conseil Scientifique de l'école accorde un avis favorable à la demande, sous réserve de :

- ✓ Prendre en considération les recommandations formulées par les membres du Comité Scientifique du Premier Cycle, et
- ✓ Intégrer les remarques et recommandations des membres du Conseil Scientifique de l'École.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président du CSE a réitéré encore ses remerciements à l'ensemble des membres du conseil. La séance est levée à 15h00', le même jour, du même mois de la même année.

Le Président du Conseil Scientifique

